

“ n’est pas même un chant. On est allé jusqu’à bémoliser le *mi* ;
“ et partant, on a été obligé sous peine de contradiction, d’affecter
“ d’un bémol le *la*, ce qui a eu pour résultat de détruire de fond
“ en comble la nature même du chant grégorien. Ceux-ci ont
“ semé par ci par là, à droite et à gauche, des bémols, des bé-
“ carres et jusqu’à des *dièzes*, ” tandis que d’autres n’ont même
pas laissé l’antique mode à aucun chant, par le changement qu’ils
ont fait de l’échelle musicale propre au genre grégorien (3).

D’autre part si l’altération par le *dièze* était légitime, on aurait
lieu de s’étonner du silence des anciens auteurs, car tous se
taisent sur l’usage de cette altération tandis qu’ils parlent très-
souvent de l’altération qui s’effectue sur la corde B par le bémol.
En consultant les anciens manuscrits, tant en notation guido-
nienne qu’en notation carrée, on ne trouve aucune trace de ce
signe altératif. On objectera que le *si* bémol était souvent sous-
entendu dans ces anciennés notations, nous ne le nions pas ; mais
pour être supposé quelquefois il était par contre très-souvent ex-
primé, tandis que le *dièze* ne se trouve nulle part.

Marchetto de Padoue, auteur du XIIIe siècle, parlant incidem-
ment du *édize*, regarde cette espèce d’altération comme quelque
chose d’irrégulier dont on ne faisait usage que dans les mélodies
qui cessaient d’être des plains-chants purs et absolus : *Tertium
vero signum (quod a vulgo FALSA MUSICA vocatur) solum ponitur in
CANTU MENSURATO, vel in plano qui aut colorate cantatur, aut in men-
suram transit, puta in tenoribus motellorum et aliorum cantuum
mensuratorum.*

Jean de Muris est plus explicite encore ; il dit que ce signe al-
tératif, ce ton colorié, cette musique peinte et irrégulière comme
on l’appelait alors, est strictement défendu dans le chant ecclé-
siastique : *musica irregularis et talis jure MUSICA FALSA vocatur,
Et multum vietur* (1).

(à suivre)

Les Sœurs de Sion en Palestine.

Des lettres de la Palestine contiennent d’intéressants détails sur
les œuvres de charité accomplies par les Sœurs de Sion dans leur
dispensaire de la *via Dolorosa*—le chemin suivi par le Divin Sau-
veur pliant sous le poids de la croix.

Là, sur la route du Calvaire, ces bonnes Sœurs soulagent tou-
tes les misères humaines et prodiguent les soins les plus tendres
à chaque malheureux. Ceux qui le plus souvent leur demandent
du soulagement sont des Musulmans et des Juifs.

La reconnaissance de ces pauvres gens est très touchante et se
manifeste de la plus drôle façon. Les hommes apportent aux
Sœurs des viandes recherchées, les femmes, ne pouvant leur

(3) Apud Jaussen.

(1) *Summa Musicæ*, cap. 21.